



ALEOP ! SI ON ESSAYAIT LE TRANSPORT À LA DEMANDE ?

Mis en ligne le 30 septembre 2020

Pour un déplacement ponctuel et de proximité on peut faire appel au transport à la demande du réseau Aléop. Après une rapide inscription* auprès de la mairie de votre domicile ou de votre résidence, vous recevez votre carte d'adhérent nominative à ce service de transport ; ensuite sur simple réservation, un véhicule passe vous prendre à votre domicile et vous dépose sur le lieu de votre choix sur la Communauté de Communes Erdre & Gesvres, une commune limitrophe, ou vers un pôle de centralité (centre hospitalier ou pôle d'échange avec le tramway).

Ce service à la demande fonctionne :

- le matin : du **mardi au vendredi** de **9h00 à 9h30** et de **11h30 à 12h**
- l'après midi : le **mercredi** et le **vendredi** de **14h00 à 14h30** et de **16h30 à 17h00**

* fournir un justificatif de domicile usuel et carte d'identité

Renseignements et réservation : 02 28 02 25 00



 [RETOUR À LA LISTE](#)





Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres

PA La Grand'Haie, 1 Rue Marie Curie
44119 Grandchamp-des-Fontaines

☎ 02 28 02 22 40 CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Du lundi au jeudi

8h30>12h00 / 14h00>17h30

Le vendredi

8h30>12h00 / 14h00>16h30